SYNDICAT DES EAUX DE LA REGION MESSINE

Accusé de réception en préfecture
057-200077907-20260929-D2026-40-DE
Date de télétransmission : 06/10/2026
Date de réception préfecture : 06/10/2026

Date de convocation	Présent	Dont suppléant	Pouvoir	Absent	Vote pour	9
21 septembre 2026	6	1	3	5	Vote contre	0
					Abstention	0

DÉLIBÉRATION DU COMITÉ SYNDICAL

Séance du 29 septembre 2026

Sous la présidence de Madame Rachel BURGY, Présidente du Syndicat des Eaux de la Région Messine

Point 4 – 2026/40 : Tableau des effectifs.

Le Comité Syndical,

Afin de garantir la pérennité et la performance des ouvrages du service public de l'eau potable, le SERM souhaite renforcer ses moyens humains par le recrutement d'un chargé d'opérations et de gestion du patrimoine.

Ce poste permettra d'assurer le pilotage des opérations de renouvellement et de réhabilitation des infrastructures, le suivi technique, administratif et financier des travaux, ainsi que la gestion patrimoniale des ouvrages.

Il contribuera également au contrôle des prestations réalisées par les maîtres d'œuvre, les entreprises et le délégataire, tout en renforçant la capacité du SERM à réaliser sa programmation pluriannuelle des investissements, puis son schéma directeur.

VU le code général de la fonction publique, notamment l'article L. 313-1 ;

VU le décret n°88-145 du 15 février 1988 relatif aux agents contractuels de la fonction publique territoriale ;

VU le décret n°2019-1414 du 19 décembre 2019 relatif à la procédure de recrutement pour pourvoir les emplois permanents de la fonction publique ouverts aux agents contractuels ;

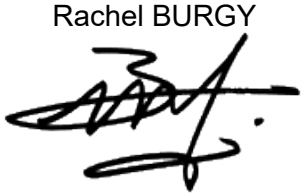
DÉCIDE

D'ADOPTER la mise à jour du tableau des effectifs tel que présenté en annexe ;

DE DIRE que les crédits nécessaires sont inscrits au budget ;

D'AUTORISER Madame la Présidente à prendre toutes les mesures nécessaires pour l'exécution de la présente délibération.

La Présidente,
Rachel BURGY



SYNDICAT DES EAUX DE LA RÉGION MESSINE
11 rue Teilhard de Chardin 57050 METZ
☎ 03 92 03 00 25